

Censuré et passé sous silence par les siens

Il y a des choses qui appellent la justice divine et qui remplissent d'indignation.

Comment est-il possible que Mgr Lefebvre soit censuré par les siens ? (ou ceux qui se proclament tels). Pourquoi Mgr Lefebvre devient objet de censure de la part du Supérieur Général ?

Qu'est-ce qui peut bien gêner ou incommoder Mgr Fellay ? Pourquoi la Fraternité interdit-elle la divulgation des sermons en général et plus particulièrement de l'un d'entre eux, diffusé par Max Barret, l'un des chauffeurs et confidents de Mgr Lefebvre ?

La Fraternité Saint Pie X devrait être la première à diffuser tous et chacun des sermons de Mgr Lefebvre et être reconnaissants à tous ceux qui collaborent à cette tâche, et à ne pas faire ce que font les ennemis de l'Eglise, en imposant la loi implacable du silence lorsque ce n'est pas celle du déshonneur.

Mgr Fellay manifeste l'embarras que suscite chez lui le sermon de Mgr Lefebvre en censurant sa publication et en évitant sa diffusion. Dans ce sermon Mgr Lefebvre dénonce la maçonnerie au sein du Vatican et de l'Eglise, les idées et les principes maçonniques qui ont forgé et inspiré le Concile Vatican II, en tant que grande charte des erreurs et des hérésies, de la révolution liturgico-doctrinale à l'intérieur même de l'Eglise opérée par voie hiérarchique sous couvert de « sainte obéissance ».

Mgr Lefebvre dénonce clairement l'alliance adultère entre la maçonnerie et le vatican. Il en vient à signaler comme hypothèse valable (acceptable) et vraisemblable le fait que dès lors qu'un pape serait franc-maçon avant son élection, celle-ci deviendrait illégitime et invalide, car il serait excommunié. Autre chose serait que le Pape cesserait d'être tel pour être tombé dans l'hérésie et se trouverait être en conséquence excommunié.

Il est évident que toutes ces affirmations ne sont pas "politiquement correctes" et encore moins opportunes dans le cadre de tractations ralliées avec les prélats ecclésiastiques officiels, qui représentent la loge maçonnique vaticane (ou ecclésiastique).

Le fait d'empêcher aux fidèles d'avoir accès aux dénonciations de Mgr Lefebvre prouve, illustre et atteste les compromissions des responsables de cette censure avec la maçonnerie du Vatican.

La Fraternité Saint Pie X se trouve non seulement financièrement mais aussi idéologiquement (du point de vue de la théologie et de la doctrine) aux mains des ennemis de l'Eglise qui l'ont infiltrée et accaparée. Si tout ce qui a été dit précédemment n'était pas avéré, on promouvrait et diffuserait tout ce qu'a affirmé Mgr Lefebvre et on ne lui imposerait pas (comme ils sont en train de le faire) un silence vil et traître.

De quel droit de propriété Mgr Fellay s'arroge-t-il l'exclusivité des sermons de Mgr Lefebvre, si ni lui ni la Fraternité Saint-Pie X ne sont ses héritiers biologiques ? Si le Supérieur Général ou quelqu'un d'autre dans la Fraternité Saint Pie-X détient un testament en sa faveur, qu'il le montre et même s'il en était ainsi, ces prérogatives n'existeraient qu'en vue de la propagation

et de la diffusion sans hésitations de son témoignage et non de sa censure et de sa rétention, voire de sa mise aux tiroirs de l'oubli.

Les sermons et tout ce qu'a dit Mgr Lefebvre sont le patrimoine de l'Eglise et l'unique propriétaire en est Jésus-Christ.

Cette interdiction éhontée, n'est rien d'autre que la manifestation d'un pharisaïsme de la part de ceux qui l'imposent.

Il est regrettable qu'aucun des membres de la Fraternité Saint-Pie X ne dise rien à ce sujet, et il est plus honteux encore qu'aucun des trois autres évêques ne se prononce pas non plus.

Le fait que 20 ans après la mort de Mgr Lefebvre rien n'ait été fait pour publier ses sermons est une preuve éclatante que ses propos n'intéressent pas beaucoup les supérieurs de la Fraternité Saint Pie X.

Il faut également se souvenir que si Mgr Lefebvre était bel et bien le fondateur de la Fraternité Saint Pie X, il n'en était pas membre pour autant, et j'en veux pour preuve le fait qu'il a toujours utilisé le cordon de sa congrégation, en tant que religieux des Pères du Saint Esprit, aussi la Fraternité Saint Pie X serait mal inspirée de s'arroger les droits de propriété sur ses propos pour les censurer et les réprimer.

Quelle contradiction pharisaïque que l'imposition du silence envers Mgr Lefebvre de la part de ses disciples à une époque où la liberté est tant vantée.

Il ne fait pas de doute que si l'Eglise est éclipsée, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'un de ses plus fidèles serviteurs se trouve également éclipsé. Ce qui étonne en revanche est que ceux qui l'éclipsent sont ceux qui se disent ses successeurs les plus fidèles.

Abbé Basilio Méramo

Bogota, 8 Avril 2011